

Monsieur Jean-Paul SERVAIS
Président
de la FSMA
12-14, Rue du Congrès
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 5 mars 2025

Objet : Obligation de reporting conforme au format ESEF – Mission du commissaire

Monsieur le Président,

L'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) a soumis différentes moutures d'un projet de « norme relative au contrôle de la conformité du rapport annuel avec le format électronique unique européen (ESEF) » au Conseil supérieur des Professions économiques pour approbation.

La dernière version transmise en date du 20 décembre 2024 vous a été transmise le 21 janvier 2025 dans la perspective de l'organisation de la table ronde décidée en avril 2024. Le 5 février 2025, vos services ont transmis un mail confirmant leur accord avec le projet de norme. L'organisation de la table ronde n'a dès lors pas été jugée utile.

Par la présente, je souhaite vous informer que le Conseil supérieur a décidé d'approuver le projet de « norme relative au contrôle de la conformité du rapport annuel avec le format électronique unique européen (ESEF) » (version transmise par l'IRE le 20 décembre 2024) dans le cadre de sa réunion du 19 février 2025 et que cette décision a été communiquée au Ministre fédéral en charge de l'Economie afin que le processus normatif puisse poursuivre sa trajectoire.

Nous restons à votre disposition pour tout aspect que vous souhaiteriez aborder avec le Conseil supérieur à propos de la présente.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Emmanuel PIETERS
Président